



Développement et Paix

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

HAÏTI

Aide d'urgence, programme de reconstruction et de développement Janvier 2010 - décembre 2015

Rappel du contexte

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre dévastateur a frappé Haïti. Des dégâts incommensurables ont été causés à ce pays qui commençait tout juste à se relever de quatre ouragans très violents qui, depuis 2008, avaient provoqué des dommages importants aux infrastructures et à l'économie nationale. Le séisme de 2010 a été le plus important qu'a connu Haïti depuis 200 ans. D'après les estimations les plus courantes, Port-au-Prince a été détruite à 70 % et plusieurs communes des départements de l'Ouest et du Sud-Est ont été très sévèrement touchées (de 15 % à 60 % de destruction).

Notre réponse

Dès le lendemain du séisme, Développement et Paix, appuyé par l'épiscopat canadien, a lancé un appel aux dons parmi ses membres, les fidèles et le grand public. Cet appel a permis de récolter approximativement 21,5 millions de dollars. Ce montant traduit à la fois la mobilisation des membres et la générosité du public canadien ainsi que leur confiance à l'égard de Développement et Paix. De cette somme, environ 18 millions ont été alloués directement aux programmes en Haïti¹, le reste étant nécessaire pour le bon fonctionnement des équipes qui livrent les programmes sur le terrain pour une période de 6 ans.

Grâce à ce fonds, Développement et Paix a pu monter une réponse d'envergure et la concrétiser à travers différentes phases.

Urgence

De janvier à septembre 2010

Tout d'abord, il y a eu un engagement au niveau des premières urgences, incluant le financement des travaux nécessaires à la relance des activités des partenaires terrain. Dans cette phase nous avons dépensé environ 3,5 millions de dollars.

Premières urgences. Au lendemain du tremblement de terre, Développement et Paix a commencé à répondre rapidement aux besoins urgents. Il a fait équipe avec des partenaires du réseau Caritas, dont Caritas Haïti et Catholic Relief Services (CRS), qui avaient les

1) A ce montant doivent s'ajouter des sommes importantes de l'ACDI pour deux projets précis (reconstruction de maisons et relance de l'agriculture), une modeste contribution du MRI du Québec et d'autres apports financiers, pour un total d'approximativement 7,5 millions de dollars. Ces montants ayant leur propre utilisation déjà déterminée à la signature des contrats, ils ne sont pas considérés dans ce rapport qui vise les sommes dont nous pouvions disposer directement.

compétences nécessaires pour fournir une aide immédiate aux sinistrés. En six mois, le réseau Caritas a été en mesure de secourir 2,3 millions de personnes, en leur fournissant de la nourriture, de l'eau et des abris, ou encore de l'aide médicale ou des services psychosociaux.

Au cours de cette phase, Développement et Paix a épaulé les congrégations religieuses, qui sont très engagées dans les services de santé et d'éducation à la grandeur du pays. Cette aide a pris la forme d'initiatives comme la distribution de repas chauds aux enfants afin de faciliter leur retour à l'école, la distribution de semences dans les collectivités qui accueilleraient des familles déplacées, des travaux communautaires du style programmes « *argent en échange de travail - cash for work* » qui permettaient à la population d'avoir un peu d'argent pour se procurer des produits de première nécessité, et des mesures de protection des femmes hébergées dans les camps.

Réhabilitation. En plus de ces interventions d'urgence, Développement et Paix a collaboré à la reconstruction des infrastructures et à la remise en état de l'équipement (véhicules, ordinateurs, lignes téléphoniques, etc.) de ses partenaires pour leur permettre de relancer leurs activités aussitôt que possible, pouvoir ainsi aider les sinistrés et jouer un rôle dans la reconstruction du pays.

En résumé, cette phase a permis de :

- fournir les premiers secours d'urgence (aide alimentaire, eau, santé, abris, etc.), aux sinistrés, en collaboration avec Caritas Haïti, CRS et d'autres partenaires de la société civile;
- remettre en fonctionnement les organisations affectées par le séisme, via la réfection ou la location de locaux, l'achat ou la réparation de l'équipement, la création d'un fonds de solidarité pour le personnel, de fonds d'aide pour leurs communautés;
- contribuer à la relance agricole et à la sécurité alimentaire, via la distribution de semences et d'outils aux personnes déplacées;
- rouvrir les écoles des congrégations religieuses pour accueillir les enfants en toute sécurité (réparation ou construction d'édifices scolaires, achat d'équipements scolaires pour les enfants déplacés, fourniture de repas, salaires de professeurs, etc.).

Reconstruction et relance de l'économie locale Première phase Septembre 2010 – août 2013

Le programme de reconstruction a commencé en septembre 2010. Il s'inscrit dans l'approche propre à Développement et Paix en ce qui concerne l'aide humanitaire, qui reconnaît la dignité de tout être humain et s'inspire de l'option préférentielle pour les pauvres. Elle est également axée sur la transformation sociale en faveur des démunis et des exclus. Elle ne se borne donc pas à reconstruire les maisons et les infrastructures communautaires mais englobe la reconstruction du tissu social et implique nécessairement la participation des Haïtiennes et des Haïtiens dans la « refondation » de leur patrie. Dans cette phase, nous avons engagé 9,5 millions de dollars.

Ce programme s'adressait aux populations les plus vulnérables dans les régions directement touchées par le séisme, aux personnes déplacées à l'extérieur des secteurs directement

touchés, ainsi qu'aux collectivités et familles hôtes. Au sein de cette population, Développement et Paix a concentré son aide sur les besoins des plus vulnérables, en particulier les familles dirigées par une femme, dans les villes comme à la campagne.

Axes d'intervention

En étant attentifs aux besoins et priorités signalés par nos partenaires, les axes prioritaires de cette phase étaient :

- Sécurité alimentaire et développement socio-économique
- Reconstruction (logement et infrastructure sociale)
- Justice/droits humains et processus démocratique
- Appui institutionnel et développement des compétences

Profil des partenaires

Les deux principales catégories de partenaires pour cette phase étaient les institutions de l'Église catholique et les organisations de la société civile (OSC).

a) Les institutions de l'Église

Au sein de l'Église catholique, nos deux principaux partenaires étaient le réseau Caritas et les congrégations religieuses. Nous avons développé une relation très étroite avec Caritas Haïti. Qui plus est, nous sommes maintenant l'un de ses principaux partenaires et nous veillons non seulement à réaliser des projets de développement, mais aussi à renforcer son savoir-faire en matière de gestion des risques et désastres, de relations équitables entre les hommes et les femmes et d'administration financière. Quant aux congrégations religieuses, nous participons activement à la reconstruction de leurs infrastructures sanitaires et scolaires et au renforcement de leurs activités de soutien à la population.

b) Les organisations de la société civile

Parmi les OSC, nos partenaires étaient principalement des organisations paysannes ou œuvrant dans le secteur paysan, des organisations de femmes, des réseaux de radios communautaire et des organisations de droits humains. Ce sont toutes des organisations haïtiennes, profondément ancrées dans leur milieu, en prise directe avec la population, en particulier avec les plus pauvres, qui œuvrent sans relâche parce qu'elles croient, comme nous, à la dignité fondamentale de tout homme et toute femme.

Quelques résultats

Grâce à un appui résolu à la promotion de la *sécurité alimentaire*, notre programme a permis de renforcer des organisations paysannes dans le Nord-Est, le Plateau Central, l'Artibonite et le Sud-Est en leur permettant de reprendre leurs activités de production agricole. Cet appui décisif a contribué en partie à contrer l'effet pervers de l'aide humanitaire qui arrivait massivement dans le pays au lendemain du séisme, mais provoquait par ailleurs la déstructuration de l'agriculture locale. Plusieurs milliers de familles paysannes ont bénéficié directement de notre programme et se sont remises au travail.

Le volet *reconstruction* a permis d'aider à réparer ou rebâtir des écoles pour les enfants et des logements pour des familles qui avaient tout perdu. Ainsi, des centaines d'écoliers et de

familles ont pu bénéficier de nouveaux espaces qui ont été mis à leur disposition par des partenaires financés par Développement et Paix.

Un contexte comme celui du séisme, qui a jeté à la rue des milliers de personnes, a grandement favorisé la multiplication des cas de violation des *droits humains* et *d'injustice*. Notre programme a aidé de nombreuses organisations à demeurer mobilisées et à défendre les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes déplacées, car toute personne, aussi pauvre, démunie et sinistrée soit-elle, compte.

Au sujet de *l'appui institutionnel* et *développement des compétences* de nombreuses organisations partenaires, dont les outils (ordinateurs, voitures, etc.) et les infrastructures avaient été anéantis par le séisme, ont pu recommencer à fonctionner et à contribuer à leur tour au relèvement et à la reconstruction du pays.

Reconstruction et relance de l'économie locale

Phase finale

Septembre 2013 – décembre 2015

Continuité et consolidation. Cette dernière phase s'inscrit dans la continuité des programmes déjà en cours et vise à les renforcer. Il ne s'agit pas d'un nouveau programme, mais de la consolidation et de la finalisation des acquis obtenus jusqu'ici. Dans les différents domaines d'intervention que nous avons privilégiés depuis le lancement du programme, les résultats ont été encourageants, ce qui justifie leur continuation. Nous y avons affecté les 5 millions de dollars qui n'avaient pas encore été engagés.

Si les axes d'intervention demeurent les mêmes que ceux de la phase précédente, et si les actions terrain ressemblent à celles menées jusqu'ici, les objectifs visés par cette dernière phase dépassent la satisfaction des besoins immédiats et visent jeter les bases d'un travail à plus long terme. Pour ces raisons, pour cette dernière phase, en consultation avec tous les partenaires terrain, nous avons établi ces **objectifs** :

- Renforcer les organisations de la société civile haïtienne et leurs activités sur le terrain;
- Appuyer les efforts de la Conférence épiscopale haïtienne, des Caritas nationale et diocésaines, et des congrégations religieuses pour améliorer la qualité de leur action au service des secteurs les plus vulnérables de la société haïtienne;
- Appuyer les différentes initiatives des acteurs locaux en faveur de la reconstruction du pays au moment où de nombreuses institutions internationales croient pouvoir reconstruire Haïti à la place des Haïtiens.

Sécurité alimentaire. La sécurité et la souveraineté alimentaires constituaient un axe majeur de notre programmation bien avant le séisme. Leur pertinence s'est confirmée depuis lors. Le gouvernement actuel en fait une priorité de l'État haïtien et demande à tous les partenaires de l'appuyer dans sa lutte contre la faim et en faveur de l'augmentation de la production alimentaire nationale. En apportant un appui tangible aux organisations paysannes, Développement et Paix répond à un besoin crucial de la majorité des Haïtiens et s'aligne en même temps sur les priorités nationales.

Développement socio-économique. Bien avant le séisme, Haïti était considéré comme l'un des pays les plus pauvres des Amériques. La situation de pauvreté extrême de la majorité des Haïtiens s'est aggravée depuis le séisme. L'infrastructure délabrée du pays s'est effondrée, le chômage endémique a atteint des sommets inégalés et les maigres ressources de l'État n'arrivent pas à promouvoir une relance économique. Par ailleurs, au fil des années, la pauvreté extrême s'est concentrée dans les bidonvilles et les quartiers précaires et insalubres qui entourent la capitale et les villes de province. Ces agglomérations deviennent des zones explosives où sévissent la violence et l'insécurité. C'est dans ce milieu que Développement et Paix va continuer à appuyer des activités visant à réduire la pauvreté, à générer des revenus pour les familles pauvres et marginalisées et à organiser la population. La lutte contre la pauvreté extrême constitue l'une des priorités de cette phase du projet et une attention particulière sera portée aux interventions dans les bidonvilles.

Reconstruction. Après le séisme, la reconstruction de logements et d'infrastructures communautaires est devenue l'une des priorités les plus évidentes en Haïti. En plus des résidences familiales, par ailleurs, de nombreuses infrastructures sociales et communautaires appartenant à l'État haïtien, aux Églises, aux congrégations religieuses, aux organisations de la société civile, ont été partiellement ou entièrement détruites. Leur reconstruction avance, et certains résultats sont déjà très visibles, mais il est irréaliste de penser que la situation sera revenue à la normale en moins d'une décennie. Quoique modeste en comparaison des énormes besoins, la contribution de Développement et Paix dans ce domaine est très importante en raison de son approche « reconstruction de l'habitat humain », plutôt que simple reconstruction de quatre murs. Elle continuera donc à être essentielle – de l'aveu même des partenaires terrain- pour faire la différence aux cours des prochaines années.

Droits de la personne et processus démocratiques. La dignité de la personne et les droits qui en découlent ont toujours été au cœur des préoccupations de Développement et Paix. Avant et après le séisme, les partenaires de Développement et Paix qui travaillent à la défense des droits humains ont toujours reçu un appui ferme. Dans le secteur des droits de la personne aussi, les problèmes se sont aggravés depuis le séisme. La violence dans les camps des sinistrés, la violence contre les femmes, l'éviction des sans-abris, les choix arbitraires dans le processus de reconstruction constituent des questions importantes pour une organisation comme la nôtre. Par ailleurs, le séisme de 2010 et les ouragans qui frappent régulièrement le pays plongent Haïti, de fait, dans une situation d'urgence permanente qui pousse les autorités à gouverner selon la logique des « lois d'urgence », qui restreignent la participation des citoyens au processus de reconstruction. L'appui de Développement et Paix aux organisations de droits humains ou à celles dédiées à la vigilance démocratique peut faire la différence dans un contexte où l'urgence semble primer sur le droit, la justice et la démocratie.

Développement des compétences. Les organisations haïtiennes ont été touchées de différentes manières par le séisme. Non seulement leurs infrastructures ont été affectées, mais leur capacité institutionnelle et organisationnelle a été affaiblie. Pour compliquer la situation, depuis le séisme les organisations locales subissent une forte concurrence de la part des organisations internationales récemment établies dans le pays et qui interviennent dans les mêmes secteurs, mais avec des moyens gigantesques dont ne disposent pas les organisations locales. C'est pour cela qu'il importe que Développement et Paix soit sensible aux besoins en matière de développement institutionnel et de renforcement organisationnel des capacités des

partenaires locaux. Il faut les aider à retrouver et à développer leurs capacités d'intervenir dans les enjeux nationaux et de participer à la refondation du pays.

Au-delà de 2015

Nous prévoyons réaliser et conclure ce programme d'ici décembre 2015. La reconstruction du pays, la relance de l'économie, la satisfaction des besoins de base, l'intégration harmonieuse des pauvres à la vie sociale et économique, la participation des citoyens dans l'espace public, le respect des droits humains et la fin de la violence ne seront pas des tâches accomplies à la fin 2015, nous le savons et l'acceptons. Beaucoup de travail restera à faire pour des longues années encore, mais nous osons croire que – en plus des réalisations concrètes accomplies dans les domaines mentionnés ci-haut - notre contribution, bien que modeste, aura montré aux Haïtiennes et aux Haïtiens que nous sommes solidaires avec eux dans leur engagement quotidien pour se doter d'un pays où tous et toutes peuvent vivre en sérénité dans de conditions dignes de personnes humaines. Et, bien sûr, à la mesure de nos moyens modestes, nous continuerons de les y accompagner.